



# INFOS Protection de l'enfance

mercredi 1er avril 2020, par [Mme Pratali](#)

## Harcèlement

**Le 3020 est fermé.**

Mais le numéro de "net écoute" (protection des mineurs sur internet, cyberharcèlement) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

**0800 200 000**

## Pour le harcèlement scolaire

le numéro académique suivant est en service :

**04 42 91 75 00** ainsi que le mail **nah@ac-aix-marseille.fr**

## Enfance en danger

\* numéro national le **119** , 7J sur 7 , 24h sur 24.

\* numéro départemental **04 13 31 28 43** du lundi au vendredi 8h30 à 17h.

## Violences conjugales

numéro national **3919** du lundi au samedi de 8h à 19h.

Le conseil départemental a fermé certaines **MDS** mais il est possible, en composant le numéro habituel de sa MDS de proximité, d'être transféré à la MDS la plus proche qui traite les urgences et certains suivis sociaux.

**Les CMP et CMPP** proposent des accueils téléphoniques et des consultations par téléphone. Les usagers habituels en sont informés et les nouvelles demandent peuvent être traitées malgré le confinement, selon la situation.